

Preuve et attestation de développement professionnel

Conseillance pédagogique 1 - Explorateur



Description:

Le niveau Explorateur vise à réfléchir aux rôles et aux responsabilités de la PCP à l'aide de différents référentiels existants, dans une perspective interordre. La PCP y trouvera matière à réflexion quant à ses propres modes d'action, ainsi qu'une proposition de processus d'accompagnement à explorer et potentiellement à mettre en place.

Badge attribué à : Souhir Rania Benalia

<https://www.cadre21.org/membres/934b4055fea32a939a0fa1f7>

Date d'obtention : 2026-07-21 17:34:19



 cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Preuve et attestation de développement professionnel

Conseillance pédagogique 1 - Explorateur

1 - Que reprenez-vous de cette formation quant aux rôles et responsabilités des personnes conseillères pédagogiques ?

Ce que je retiens principalement de cette formation, c'est que le rôle d'une personne conseillère pédagogique est beaucoup plus large et complexe que je ne l'imaginais. Il ne s'agit pas seulement de donner des conseils ou de proposer des outils pédagogiques. La PCP doit constamment s'adapter à son milieu, aux besoins des personnes qu'elle accompagne et aux mandats qui lui sont confiés. Son rôle peut donc varier énormément d'une organisation à une autre.

La formation m'a aussi permis de mieux comprendre les quatre grands rôles de la PCP : accompagnateur pédagogique, informateur, formateur et évaluateur. Je me rends compte que ces rôles ne sont pas séparés dans la pratique. Par exemple, lorsqu'une personne enseignante rencontre une difficulté, la PCP peut d'abord lui transmettre de l'information, ensuite l'accompagner dans sa réflexion, lui proposer une formation ou des ressources, puis faire un suivi pour voir si les ajustements apportés répondent réellement à ses besoins.

Je retiens particulièrement le rôle d'accompagnateur pédagogique, parce qu'il demande une posture d'écoute, de collaboration et de respect. La PCP ne doit pas nécessairement arriver avec une solution toute faite. Elle doit plutôt aider la personne accompagnée à clarifier ses besoins, à réfléchir à ses pratiques et à trouver des pistes qui correspondent à sa réalité. Cela me fait réaliser que conseiller ne veut pas dire décider à la place de l'autre.

Cette formation m'a également amenée à réfléchir à l'importance de bien connaître son organisation. Comme les responsabilités de la PCP peuvent parfois être floues, il devient essentiel de consulter les documents institutionnels, de comprendre les attentes du milieu et d'échanger avec la direction, les personnes enseignantes et les autres professionnels. Cela permet de mieux délimiter son champ d'action et d'éviter de vouloir répondre à tous les besoins sans avoir un mandat clair.

Enfin, je retiens que la PCP doit faire preuve d'humilité professionnelle. Elle doit reconnaître qu'elle ne possède pas toutes les réponses, continuer à se former et maintenir ses connaissances à jour. Son rôle est surtout de créer les conditions qui permettent aux personnes enseignantes de progresser, de développer leur autonomie et d'améliorer leurs pratiques. Pour moi, la conseillère pédagogique repose donc autant sur l'expertise que sur la qualité de la relation établie avec les personnes accompagnées.

2 - Comment le processus d'accompagnement de Beaudoin pourrait-il être intégré à votre pratique et en quoi cela contribuerait-il à l'améliorer ?

Le processus d'accompagnement de Beaudoin pourrait s'intégrer à ma pratique en m'amenant d'abord à ralentir avant d'intervenir. J'ai parfois tendance, lorsque quelqu'un me présente une difficulté, à chercher rapidement une solution ou à proposer un outil. Cette formation m'a fait réaliser qu'un accompagnement de qualité ne consiste pas seulement à donner de bons conseils. Il faut d'abord prendre le temps de comprendre la personne, son contexte, ses besoins réels et ce qu'elle souhaite accomplir.

Les quatre champs de connaissance proposés par Beaudoin pourraient donc servir de repères dans mes interventions. La connaissance de soi m'aiderait à être plus consciente de mes forces, mais aussi de mes limites, de mes valeurs et de mes propres façons de réagir. Par exemple, je devrais rester attentive à ne pas imposer une solution simplement parce qu'elle a bien fonctionné pour moi. La connaissance de l'autre m'amènerait plutôt à respecter son expérience, son rythme, ses préoccupations et son niveau d'autonomie.

Je pourrais également accorder une plus grande place aux outils relationnels, comme l'écoute active, le questionnement ouvert, la reformulation et la rétroaction. Au lieu de dire immédiatement à la personne ce qu'elle devrait faire, je pourrais lui poser des questions qui l'aideraient à mieux analyser sa situation et à faire ses propres choix. Je crois que cette posture contribuerait à établir une relation plus égalitaire et plus respectueuse.

Enfin, la gestion du processus d'accompagnement me permettrait de structurer davantage mes interventions. Je pourrais clarifier les attentes dès le départ, définir des objectifs réalistes avec la personne, déterminer les actions à entreprendre et prévoir des moments de suivi. Cela éviterait que l'accompagnement se limite à une seule rencontre ou à une série de conseils sans continuité.

En intégrant ce processus, ma pratique deviendrait plus humaine, plus réfléchie et mieux adaptée à chaque personne. Je ne serais pas seulement dans une posture d'experte qui transmet des réponses, mais dans celle d'une partenaire qui accompagne une réflexion. Pour moi, c'est probablement le principal apport de cette approche : apprendre à soutenir une personne sans faire les choses à sa place, afin qu'elle développe progressivement sa confiance et son autonomie professionnelle.

3 - De quelle manière cette formation concernant la conseillancce pédagogique aura un impact sur les gens que vous accompagnez ?

Voici une réponse plus humaine et réflexive :

Cette formation aura un impact concret sur les personnes que j'accompagne, principalement parce qu'elle m'amène à revoir ma posture. Avant, j'aurais pu croire qu'accompagner signifiait surtout donner des conseils, proposer des ressources ou expliquer la meilleure façon de faire. Je comprends maintenant qu'un accompagnement efficace repose d'abord sur l'écoute, le respect du rythme de la personne et la prise en compte de sa réalité.

Les personnes que j'accompagne devraient donc se sentir davantage écoutées et impliquées dans la démarche. Je chercherai moins à arriver rapidement avec une solution toute faite et davantage à poser des questions, à reformuler leurs préoccupations et à clarifier avec elles leurs besoins. Cette façon de faire devrait leur permettre de mieux comprendre leur situation, de faire des choix plus réfléchis et de développer leur propre autonomie.

La formation m'a également fait prendre conscience que chaque personne n'a pas besoin du même type de soutien. Certaines ont surtout besoin d'information, d'autres d'une formation plus structurée, d'un accompagnement personnalisé ou simplement d'un suivi. Je serai donc plus attentive à adapter mon intervention plutôt que d'appliquer la même méthode à tout le monde. Cela devrait rendre l'accompagnement plus pertinent et plus respectueux des expériences, des forces et des limites de chacun.

Je crois aussi que cette approche contribuera à créer une relation de confiance. Lorsqu'une personne sent qu'elle n'est pas jugée et qu'on ne cherche pas à lui imposer une façon de faire, elle est probablement plus à l'aise de parler de ses difficultés, de poser des questions et d'essayer de nouvelles pratiques. Les erreurs peuvent alors être perçues comme des occasions d'apprentissage plutôt que comme des échecs.

Enfin, cette formation m'encourage à offrir un accompagnement plus structuré, avec des objectifs clairs et des moments de suivi. Les personnes accompagnées ne recevront donc pas seulement des conseils ponctuels, mais pourront bénéficier d'une démarche plus cohérente et continue. J'espère ainsi qu'elles se sentiront mieux soutenues, plus confiantes dans leurs décisions et davantage capables de poursuivre leur développement de manière autonome.